

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 21

Artikel: Répartition de l'armée fédérale [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nicolas Wengi (Soleure).

En 1533, la Réformation avait divisé les bourgeois de Soleure en deux partis. Les partisans de la religion catholique allaient mettre le feu à leurs canons, lorsque Wengi se jettant à la bouche d'une pièce, s'écria : « Chers concitoyens ! si vous êtes décidés à faire feu les uns sur les autres, que ce soit moi qui tombe le premier ! » Les paroles de l'avoyer sauvèrent les Réformés.

Rodolphe Wettstein (Bâle). 1648.

Bourguemestre de Bâle, représentant de la Confédération au traité de paix de Westphalie à Münster. Il put soustraire pour toujours la Suisse à toute dépendance vis-à-vis de l'Allemagne, comme aussi il sut souvent combattre avec succès l'influence de la France.

Jean-Rodolphe Werthmüller (Zurich). 1614-1677.

Vaillant et intrépide guerrier, qui à Venise, sur les mers de Turquie, dans les guerres de l'empire et enfin dans sa patrie, a rendu son nom redoutable à l'ennemi.

Arnold de Winkelried (Unterwald). 9 juillet 1386.

Le héros immortel de Sempach ! Son nom immortel restera à jamais environné de gloire.

Henri Wolleb (Uri). — 20 avril 1499.

L'un des chefs dans la grande bataille de Frattenz. Comme Winkelried il fit à la patrie le sacrifice de sa vie, et tomba au milieu des siens, percé par les lances de l'ennemi.

Rodolphe de Wertenberg (Appenzell). 17 juin 1405.

Issu d'une ancienne race de chevaliers, il se dévoua volontairement à la défense de la liberté des Montagnards d'Appenzell. Il se battit à leur tête au combat de Stoss, et remporta la victoire.

RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE

(Suite.)

QUINZIÈME BRIGADE.

Commandant, *Kern*, Frédéric, colonel à l'état-major général, de et à Bâle.
Adjudant de brigade, *Grand*, Paul-Ferdinand, major à l'état-major général, de et à Lausanne.

- Adjudant, *Monod*, Edouard-Henri-César, lieutenant à l'état-major général, de Morges, à Echichens (Vaud).
- Commissaire de brigade, *Weber*, Charles, lieutenant à l'état-major du commissariat, d'Olten, à Lucerne.
- Secrétaire d'état-major, *Cafader*, Meinrad, de Lachen, à Bâle.
- Bataillon n° 57 (Berne).
» » 53 (Valais).
» » 56 (Fribourg).
» » 93 (Berne), réserve.
- Compagnie de carabiniers n° 43 (Fribourg).
» » 20 (Appenzell Rh.-Ex.).

VI^e division.

- Commandant de division, *Kurz*, Albert, colonel à l'état-major général, de Langnau, à Berne.
- Adjudant de division, *Welti*, Emile, lieutenant-colonel à l'état-major général, de Zurzach, à Aarau.
- Adjoint, *Thurneisen*, Jean-Rodolphe, lieutenant-colonel à l'état-major général, de et à Bâle.
- Adjudants, *Imobersteg*, major à l'état-major général, de Boltigen (Berne), à Berne.
de Mentlen, Charles, capitaine à l'état-major général, de et à Bellinzona.
- Secrétaire d'état-major, *König*, Charles-Gustave, de et à Berne.
- Ingénieur de division, *Studer*, Bernard, major à l'état-major du génie, de Thoune, à Berne.
- Adjudant, *Kaltenmeyer*, Jaques, capitaine à l'état-major du génie, de et à Bâle.
- Command. de l'artillerie, *d'Erlach*, J.-F.-Louis, lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie, de et à Berne.
- Adjudant, *De Loës*, Aloïs, capitaine à l'état-major d'artillerie, de et à Aigle.
- Commandant du parc, *Girard*, Frédéric, major à l'état-major d'artillerie, de St-Martin, à St-Imier.
- Commissaire de division, *Jenny*, Charles-Fréd., lieutenant-colonel à l'état-major du commissariat, de et à St-Gall.
- Adjoints, *Zundel*, Fréd.-Guill., lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Schaffhouse.
Fäsy, Germ., sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Zurich.
- Médecin de division, *Erismann*, Adolphe, lieutenant-colonel à l'état-major sanitaire, de Brugg, à Brestenberg (Argovie).
- Vétérinaire de division, *Horand*, Jean, lieutenant à l'état-major sanitaire, de et à Sissach (Bâle-Campagne).

Génie.

Compagnie de sapeurs n° 8 (Berne), réserve.

Artillerie

Batterie de 42 liv. n° 4 (Zurich).

» 4 » » 25 (Genève).

» 6 » » 48 (St-Gall), réserve.

Compagnie du parc » 71 (Berne).

Guides.

Demi-compagnie n° 9 (Berne), réserve.

» » 10 (Schwytz), »

(*A suivre.*)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Berne, le 21 octobre 1862. (Correspondance particulière.) — La commission chargée d'examiner le nouveau système de selle à introduire dans la cavalerie fédérale, composée de :

MM. le colonel fédéral Herzog ;

» » Ott ;

» » de Linden ;

le lieut-col. » Fornaro ;

le vétérinaire fédéral Rychner,

s'est réunie le 21 octobre à Berne, sous la présidence du chef du département militaire, M. le conseiller fédéral Fornerod, pour fixer définitivement le nouvel équipement du cheval à présenter à l'Assemblée fédérale.

Elle a adopté :

1^o Comme modèle de selle :

La selle danoise (système du major de cavalerie Barth), moins le paquetage de ce système, qui a été sagement remplacé par les saccoches usitées en Algérie, fixées sur l'arcade de derrière ;

2^o Comme modèle de bride :

Une bride à têtière unique pour le licol, le filet et le mors, qui, tout en offrant les mêmes garanties de solidité, pèse 1 1/2 livre de moins que la bride d'ordonnance.

Le cuir de la selle et de la bride est brun.

Les arçons et les housses seront fournis par la Confédération, qui les remettra aux cantons aux prix coûtants.

Nous sommes sûrs que cette innovation, attendue avec impatience, sera bien reçue par les cavaliers et surtout par les chevaux, qui auront un équipement